



Votre correspondant :
Cab MAROLLEAU ET ARCHEREAU
Téléphone : 03 80 24 75 80

Vos contacts APRIL :
04 72 36 74 59
gestion.collectives@april.com

Votre n° de client :
06.35238.00 (A rappeler pour toute
correspondance avec nos services)

**CAROLINE PARENT ET
ASSOCIES**
A l'attention du dirigeant (confidentiel)

10B RUE DES NAIGEONS
21200 BEAUNE

Lyon, le 27 octobre 2022

Objet : Maintien de vos taux de cotisations santé en 2023

Cher(e) client(e),

Vous avez choisi APRIL Santé Prévoyance pour la protection sociale de vos salariés et nous vous remercions de votre confiance.

Mobilisés à vos côtés pour assurer une couverture optimale au meilleur tarif à vos salariés **et malgré un contexte inflationniste, nous avons le plaisir de vous informer que vos taux de cotisations applicables cette année seront maintenus pour l'année 2023.**

Vous trouverez ci-dessous vos taux de cotisations applicables à compter du 1^{er} janvier 2023 (hors évolutions réglementaires et hors évolution du PMSS) :

Contrat : Santé Ensemble du personnel
2,98 % du plafond de la Sécurité sociale par salarié seul
7,11 % du plafond de la Sécurité sociale par famille

Nous vous recommandons de transmettre ces informations à votre comptable.

Votre correspondant et nos conseillers sont à votre disposition pour toute précision complémentaire.

Toutes vos informations en ligne sur votre Espace Entreprise !
Connectez-vous sur <https://pro.april.fr/espace-assure>

A votre écoute,

Le Service de la Relation Clients